

Le Roi Albert II au Burundi ? Le gouvernement belge se tâte

@rib News, 08/06/2011 â€“ Source BelgaLe gouvernement du Burundi a officiellement invit  le Roi Albert II le 1er juillet 2012   la c l bration qui sera organis e dans le pays   l'occasion du 50 me anniversaire de son ind pendance. C'est qu'indiquent plusieurs sources diplomatiques, rapporte mercredi De Morgen qui pr cise que le gouvernement belge en affaires courantes pr f rerait laisser ce dossier d licat au prochain gouvernement. Avec le Rwanda, le Burundi faisait partie avant l'ind pendance des deux pays, sous l'appellation Rwanda-Urundi, de la zone sur laquelle la Belgique exer ait un mandat, jusqu'  leur ind pendance, le 1er juillet 1962. Selon des sources diplomatiques, la Belgique a d j  re u une invitation officielle par laquelle le Roi Albert II est invit    la c l bration du 50 me anniversaire de l'ind pendance dont il devrait  tre un des invit s  trangers d'honneur. Mais, selon De Morgen, Laeken n'aurait pas encore r pondu   l'invitation et cela parce que le gouvernement belge en affaires courantes pr f re laisser la d cision   ce sujet au prochain gouvernement. Il n'est en effet pas simple de r pondre   cette invitation parce qu'interviennent des  l ments li s au pass  colonial de notre pays et   la situation actuelle au Burundi. Pas plus tard que la semaine derni re encore, plusieurs ambassades occidentales au Burundi ont publi  une lettre de protestation pour d noncer au moins une vingtaine d'ex cutions sommaires et des dizaines de cas de torture entre juin 2010 et mars 2011.